

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU JEUDI 24 NOVEMBRE 2011

/ ADMINISTRATION GENERALE /

- 1 2011-912 Magny-les-Hameaux - Terrain sportif et réfection des tennis Jacques Anquetil - Attribution d'un fonds de concours
- 2 2011-1050 Voisins-le-Bretonneux - Réalisation de terrains synthétiques stade du grand pré - Attribution d'un fonds de concours

/ FINANCES /

- 1 2011-920 Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'Agglomération : Débat d'Orientation Budgétaire 2012.
- 2 2011-940 Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'Agglomération - Contribution du CODESQY au Débat d'Orientation Budgétaire - Pour information.

/ SPORTS /

- 1 2011-1021 Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'Agglomération - Octroi d'une subvention complémentaire au Triathlon Club de Saint-Quentin-en-Yvelines - Autorisation de signature donnée au Président

/ CULTURE /

- 1 2011-1033 Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'Agglomération - SEM CINE 7 Protocole transactionnel
- 2 2011-954 Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'Agglomération - Aide à la création à l'Association DIDASCALIE d'un montant de 3000 € - Autorisation de signature donnée au Président

/ COMMUNICATION - GRANDS PROJETS /

- 1 2011-947 Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'Agglomération - Contrat d'objectifs et de moyens passé avec l'association Radio Triangle - Versement de la subvention 2011 à l'association Radio Triangle pour un montant de 55 000 € - Autorisation donnée au Président de signer le contrat d'objectifs et de moyens.

*Conformément aux dispositions de l'article L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales;
les notes de synthèse des points inscrits à l'ordre du jour sont annexées à l'ordre du jour.*

/ SANTE /

- 1 2011-909** **Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'Agglomération - Contrat local de santé 2011 - 2017 avec l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture des Yvelines - Autorisation de signature donnée au Président.**

/ EMPLOI INSERTION PREVENTION /

- 1 2011-1027** **Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'Agglomération - Avenant n° 1 de prorogation de la Charte Locale d'Insertion pour le programme de rénovation urbaine - Autorisation de signature donnée au Président.**

*Conformément aux dispositions de l'article L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales;
les notes de synthèse des points inscrits à l'ordre du jour sont annexées à l'ordre du jour.*